

# PROCOLE SANITAIRE rentrée 2022

## Ecole élémentaire de MONTESQUIEU VTRE

### Les scénarios pour l'année scolaire 2022-2023

Afin de mettre en œuvre des mesures proportionnées, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports a établi pour cette année scolaire, en lien avec les autorités sanitaires, une graduation comportant trois niveaux :

<b>ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023</b>				
<b>PROCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT</b>				
La détermination du niveau applicable pourra concerner <b>tout ou partie du territoire</b> . Elle s'appuiera sur une <b>analyse qualitative</b> (nature et caractéristiques des variants) <b>et quantitative</b> (situation hospitalière notamment) de la situation. En cas de renforcement du protocole au cours de l'année, il sera recherché un délai de mise en œuvre de <b>10 jours</b> .				
	SOCLE	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
<b>Doctrine d'accueil</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• <b>Hybridation au lycée selon le contexte local</b></li> </ul>
<b>Protocole sanitaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recommandations générales édictées par le ministère de la Santé et de la Prévention</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des mesures d'aération et de lavage des mains</li> <li>• Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public)</li> <li>• Pas de limitation du brassage obligatoire</li> <li>• Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des mesures d'aération et de lavage des mains</li> <li>• Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public)</li> <li>• <b>Limitation du brassage par niveau obligatoire</b></li> <li>• Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire après chaque service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des mesures d'aération et de lavage des mains</li> <li>• Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public)</li> <li>• Limitation du brassage par niveau obligatoire <b>et par classe pendant la restauration dans le premier degré</b></li> <li>• Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire, si possible, <b>après chaque repas</b></li> </ul>
<b>Activités physiques et sportives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de restriction</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. <b>En intérieur, distanciation adaptée à respecter</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur. En intérieur, seules les <b>activités de basse intensité</b> compatibles avec une distanciation sont permises</li> </ul>
<b>Protocole de contact-tracing</b>	Pour tous les niveaux, application des règles définies par les autorités sanitaires.			

**LE NIVEAU « SOCLE » EST RETENU POUR CETTE RENTREE SCOLAIRE 2022.**

Vous serez informés de tout changement de niveau via le cahier de liaison de votre enfant ainsi que par voie d'affichage devant l'école.

## **Recommandations générales édictées par le ministère de la santé pour cette rentrée 2022 :**

Le port du masque ne sera pas obligatoire pour les élèves et les personnels. Toutefois, conformément aux recommandations des autorités sanitaires, il demeurera fortement recommandé pour les personnes symptomatiques, les contacts à risque, les cas confirmés après leur période d'isolement et les personnes à risque de forme grave.

Le respect des gestes barrières demeurera également recommandé, en particulier :

- le lavage régulier des mains;
- l'aération fréquente des locaux (10 minutes toutes les heures) ;
- le nettoyage des sols et des grandes surfaces une fois par jour et une désinfection régulière des surfaces fréquemment touchées.

### ● **Organisation de la limitation du brassage dans l'école :**

La limitation du brassage entre groupes d'élèves (classes, groupes de classes ou niveaux) n'est pas obligatoire. Toutefois, l'école organise le déroulement de la journée et des activités scolaires pour limiter, dans la mesure du possible, les regroupements et les croisements importants entre groupes. Cela permet d'anticiper une demande de limitation du brassage, cela fluidifie la circulation dans l'établissement.

En ce qui concerne **l'accueil le matin**, les élèves dès leur arrivée entre 8h20 et 8h30 entrent directement dans le bâtiment pour se rendre dans la cour de récréation.

Pour les sorties, les deux portes du hall d'entrée désignées porte A et porte B seront utilisées ainsi que le portail de la cour côté cantine.

**A 12h, et à 14h**, les élèves externes sortent et entrent par les mêmes portes que le matin.

**A 16h30**, afin de limiter les regroupements devant l'école, les élèves sortiront :

Pour les classes de <b>CE2-CM1 CM1-CM2A CM2</b>	portail de la cour.
Pour les classes de <b>CE1-CE2B CM1-CM2B</b>	porte A du hall d'entrée
Pour les classes de <b>CP CP-CE1 CE1-CE2A</b>	porte B du hall d'entrée

Les récréations se font selon deux horaires décalés pour respecter la logique de limitation du brassage des élèves. Cela offre aussi plus d'espace aux élèves et permet de distribuer des jeux de cour pour chaque niveau.

### ● **Lavage des mains :**

- avant de rentrer en classe le matin à 8h30, l'après midi à 14h ainsi qu'au retour de chaque récréation;
- avant chaque repas ;
- après être allé aux toilettes ;

**Ce protocole peut être amené à être modifié selon la graduation requise par les instances sanitaires. Vous serez informés de tout changement de niveau via le cahier de liaison de votre enfant ainsi que par voie d'affichage devant l'école.**

L'équipe enseignante  
Directeur : M.Beaumale Jean-Michel

La municipalité  
M. le maire : M. Bienvenu Frédéric